

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN



**Déclaration de politique générale
Législature 2015-2016**

Conseil électif du dimanche 26 avril 2015

Sommaire

1. Contexte

- 1.1. Les crises de nos sociétés du 21^e siècle
- 1.2. Aux niveaux belge et communautaire
- 1.3. Le cas de l'UCL

2. Enjeux de cette année

- 2.1. Le financement et ses conséquences
- 2.2. L'application du décret paysage
- 2.3. Le développement d'une UCL et d'une AGL multi-site
- 2.4. Contingentement

3. Objectifs politiques

- 3.1. Vision
 - 3.1.1. L'émancipation
 - 3.1.2. La démocratisation
 - 3.1.3. La solidarité et l'ouverture à la société et à la solidarité
 - 3.1.4. La proximité des étudiants ; une AGL participative et inclusive
- 3.2. Projets qui seront prioritairement portés par l'AGL
 - 3.2.1. En enseignement
 - 3.2.2. En social
 - 3.2.3. En transition écologique
 - 3.2.4. En multi-site
 - 3.2.5. En communautaire
 - 3.2.6. En communication
 - 3.2.7. En animation
 - 3.2.8. En ouverture sociétale
 - 3.2.9. En culture

4. Fonctionnement organisationnel

- 4.1. Constats
- 4.2. Vision
 - 4.2.1. Travailler la militance et la transmission des expériences
 - 4.2.2. Réfléchir de façon horizontale
 - 4.2.3. Prioriser les dossiers
 - 4.2.4. Stimuler une action commune
- 4.3. Implémentation

5. L'équipe candidate au comité AGL 2014-2015 pour porter cette vision

1. Contexte

Afin que les actions que nous porterons dans le cadre de notre mandat de représentants étudiants garde cohérence et pertinence face à notre université et à la société dans laquelle celle-ci s'inscrit, il est nécessaire de pouvoir appréhender la réalité qui nous entoure et d'en saisir les enjeux. L'enseignement étant tellement tributaire du contexte socio-économique, il est essentiel d'initier cette déclaration de politique générale en se penchant sur ce contexte entourant notre enseignement et en particulier l'UCL.

1.1. Les crises de nos sociétés du 21e siècle

A l'aube du troisième millénaire, nous vivons dans un monde profondément bouleversé et traversé par une pluralité de crises. Une première, économique, a des conséquences désastreuses en terme de précarisation des jeunes et des populations déjà durement touchées. Depuis 2007, le chômage est en augmentation constante dans de nombreux pays d'Europe. Les cures d'austérité affectent gravement les services publics et précarisent le tissu économique. Les mouvements sociaux et syndicaux se multiplient dénonçant une politique trop éloignée des besoins réels et urgents de la population. Au niveau mondial, ces inégalités n'ont jamais été aussi importantes, et le mouvement va en se renforçant : la richesse accumulée par les 67 personnes les plus riches de la planète équivaut à celle de la moitié (3,5 milliards d'êtres humains) la plus pauvre de la population mondiale.

La seconde crise, écologique, entraîne une perte de la biodiversité, des rejets massifs de gaz à effet de serre, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution des eaux, des sols, de l'air,... Le GIEC nous met en garde : pour éviter une crise environnementale majeure, une réduction de 85% de nos émissions de gaz à effets de serre est requise. Nous vivons et profitons des ressources d'une planète qui est limitée, par conséquent, il est essentiel de pouvoir adapter notre mode de vie et notre système sociétal afin de pouvoir imaginer et créer un monde durable. Ces crises interpellent par leur profondeur et appellent à re-questionner notre modèle de prospérité, basé principalement sur la croissance économique. Elles ne peuvent laisser indifférents les étudiants-citoyens que nous sommes. Elles ont un impact sur notre enseignement et appellent notre système éducatif à se réformer pour s'adapter aux enjeux sociétaux du 21e siècle.

1.2. Aux niveaux belge et communautaire

Le monde dans lequel nous vivons étant tellement interconnecté, il était inévitable que les crises connues au niveau mondial et européen aient un impact en Belgique. En effet, le gouvernement actuel a mis en place un panel important de mesures visant à permettre à la Belgique de résister à la crise. La solution imposée fut celle de l'Europe, celle de l'austérité. Entré en vigueur en 2013, le TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), impose aux Etats de la zone euro, sa règle d'or. Cette règle exige que les Etats arrivent à l'équilibre budgétaire ce qui contraint donc les membres de la zone euro à réduire leurs

dépenses publiques. Tous les services publics voient leur budget diminuer et les conséquences au niveau étudiant s'en font ressentir, notamment dans le financement de l'enseignement et celui des transports en commun. En effet, la Communauté française cherche à économiser entre 120 et 160 millions d'euros et il est dès lors très clair que l'enseignement ne sera pas épargné. Par ailleurs, les allocations d'insertion, qui permettaient aux jeunes diplômés de chercher de l'emploi tout en ayant l'assurance d'une certaine sécurité financière, ont subi plusieurs attaques (allongement de la durée du stage d'insertion et réduction de 30 à 25 ans de l'âge maximum d'octroi de cette allocation). Les inégalités sociales parmi les Belges se creusent. Près de 15% des Belges vivent sous le seuil de pauvreté. Ainsi, au niveau communautaire, duquel dépend l'enseignement supérieur, la politique est la même et cause inmanquablement un sous-financement chronique (voir point 2.1.).

1.3. Le cas de l'UCL

En 15 ans, le financement par étudiant a diminué de 16,23%. La politique d'austérité globale a en effet des conséquences très concrètes au niveau de l'enseignement supérieur et l'UCL ne fait pas exception. En effet, la mineure en psychologie a été supprimée en 2012 par manque de moyens. En 2015, le budget social a été réduit de 13%, touchant ainsi sévèrement le secteur de l'aide, de l'animation et de la représentation étudiante.

Le futur ne s'annonce pas pour autant plus heureux : alors que le décret financement est appelé à être révisé en 2015 ou 2016, les relais de l'UCL vers les partis politiques se sont affaiblis depuis les affrontements entre notre institution et le gouvernement lors des négociations concernant le décret "paysage" du ministre Marcourt et ses relations avec les autres universités se sont elles aussi fragilisées.

En 2010, l'UCL comportait 16% d'étudiants boursiers et 15% d'étudiants étrangers, de faibles proportions si on compare à d'autres universités. C'est en BAC1 que les disparités d'homogénéité sont les plus importantes. L'UCL joue donc moins un rôle d'ascenseur social que d'autres établissements à l'heure actuelle.

Ces dernières années, l'UCL s'est de plus en plus positionnée sur le terrain du service à la société et du développement durable, un plan de développement durable de l'UCL a d'ailleurs été mis en place. Il s'agit d'être attentif à sa bonne application.

2. Enjeux de cette année

2.1. Le financement et ses conséquences

La politique austéritaire belge et européenne se montre ainsi comme l'une des causes du sous-financement de l'enseignement. Les conséquences sont criantes à plusieurs niveaux dans les établissements. Premièrement, les établissements d'enseignement supérieur n'étant pas financés publiquement à hauteur de leurs besoins, la qualité de la formation pour tous ne peut être garantie. De même, l'aide à la réussite subit les conséquences du sous-financement, creusant encore les inégalités, car les victimes d'un encadrement qui manque de ressources sont principalement les étudiants issus de milieux socio-culturels défavorisés. C'est aussi un

problème en terme d'accessibilité au savoir, car le manque de financement est une des causes principales des propositions de rationalisation de l'offre de cours ou de sélection à l'entrée actuelles. Les moyens matériels et humains sont insuffisants pour assurer l'accessibilité à la formation et à la réussite pour tou-te-s. Par ailleurs, le sous-financement est la porte ouverte vers la privatisation de l'université. Que ce soit par l'organisation ou le financement de certains cours par des entreprises ou par des propositions d'augmentation des frais de scolarité, la privatisation de l'enseignement pose problème. Non seulement elle pose la question de l'indépendance de l'enseignement dispensé mais elle permet de faire porter le poids financier de l'enseignement sur les épaules des étudiants. D'ailleurs, c'est dans ce contexte d'austérité grandissante que le Ministre de l'enseignement supérieur, le ministre Jean-Claude Marcourt, a annoncé la non reconduction du gel du minerval, acquis étudiant datant de 2010. C'est aussi dans celui-là qu'il annonce des coupes budgétaires, et que l'UCL a fait des coupes dans le secteur social et les budgets de l'animation.

2.2. L'application du décret paysage

Le décret paysage est entré en vigueur l'année académique 2014-2015. Les premières années du baccalauréat se sont vus appliquer le nouveau régime, tandis que les autres années y entreront cette année académique 2015-2016. Par ailleurs, un texte modificatif du décret actuel est en cours d'adoption. Cette application a suscité et suscite toujours un certain nombre de craintes et de problèmes dans le parcours des étudiants (anticipation pour les BAC1 bisseurs, interdiction de repasser les cours pour lesquels l'étudiant a obtenu au moins 10/20, ...).

Dès lors, l'action de l'AGL quant à ce décret doit être double : - sur base d'un travail de dossier déjà en cours, défendre au mieux les intérêts des étudiants lors des différentes décisions d'application. - transmettre au mieux toutes les informations nécessaires aux étudiants, afin qu'ils soient conscients de tous les changements les impactant, ainsi que de tous leurs nouveaux droits parfois créés par le décret (et le décret modificatif).

2.3. Le développement d'une UCL et d'une AGL multi-site

Les instituts supérieurs d'architecture de Tournai et Saint-Gilles (Bruxelles) ont été intégrés à l'UCL en 2010, et la fusion UCL-Fucam de 2012 a achevé l'aspect multi-site de l'UCL. Ces transformations se sont répercutées dans l'organisation de la représentation étudiante, qui doit encore s'adapter aux réalités multi-site. Il est primordial que l'AGL prenne réellement en compte les particularités de chaque site et œuvre à dynamiser la représentation étudiante au sein de chacun d'entre eux en partageant les expériences.

2.4. Contingentement

La mise en place d'un contingentement plane déjà divers secteurs de l'enseignement et nécessiteront notre attention tout au long de l'année prochaine. Les facultés de sciences vétérinaire, des sciences de la motricité et architecture ont déjà fait l'objet de certaines

menaces. En parallèle, il est nécessaire de pouvoir continuer le travail entamé quant au contingentement en médecine.

3. Objectifs politiques

3.1. Visions

Quatre valeurs transversales traversent les projets concrets que nous comptons mettre en place. Elles constituent la vision politique, le cadre d'analyse qui guidera notre action au cours de l'année, et qui en déterminera les priorités.

3.1.1. L'émancipation

L'enseignement se doit de donner aux étudiants les outils pour s'épanouir, se découvrir et trouver leur place comme acteur de la société. Dans un monde en crises, la condition d'une émancipation passe par le développement d'une faculté d'analyse critique du savoir et des évidences qui sont relayés, dans l'enseignement comme dans la société. Il importe également que les étudiants soient dotés des outils pour devenir des citoyens engagés, capables d'améliorer la société.

3.1.2. La démocratisation

L'enseignement doit pouvoir jouer pleinement son rôle d'ascenseur social. Pour cela, il requiert d'être accessible à tous les étudiant·e·s, indépendamment de leur origine sociale. La condition économique, culturelle ou sociale de chacun d'entre eux/elles ne peut être un facteur qui détermine l'accès ou la réussite de l'enseignement. Cet idéal est aujourd'hui loin d'être réalisé, dans l'enseignement obligatoire comme dans le supérieur. Cette démocratisation passe d'abord par la suppression des barrières à l'entrée des études supérieures (économiques via la réduction du coût des études ; socio-culturelles par le refus d'une sélection à l'entrée et d'un recrutement sélectif (aller recruter aussi dans les écoles «non favorisées »). Elle passe ensuite par la promotion de la réussite, c'est à dire la mise en place de moyens permettant à l'étudiant qui en a les capacités de réussir indépendamment de son origine sociale. Elle est enfin liée à la problématique des inégalités dans le secondaire, qu'il faut combattre.

3.1.3. La solidarité et l'ouverture à la société

Nous sommes étudiant·e·s. Nous sommes les actifs de demain. Mais surtout, nous sommes citoyen·ne·s. Citoyen·ne·s d'une société qui nous apporte et nous contraint. Son impact est incontestable et nous ne pouvons la délaissier.

En ce sens, le comité, le conseil AGL et ses commissions veulent se positionner constructivement. Que ce soit par la critique ou par la solidarité à des projets nationaux ou

internationaux sur des enjeux qui rejoignent nos idéaux de démocratisation, d'émancipation, de transition et de résilience (économiques, écologiques et sociales).

3.1.4. La proximité des étudiant-e-s, une AGL participative et inclusive

Notre force de représentants étudiants nous vient de deux éléments : notre connaissance des dossiers et la légitimité des étudiant-e-s via un travail de terrain. Il importe à l'AGL de développer et exploiter ces deux forces pour faire avancer les causes que nous défendons.

L'interaction est à rechercher dans notre communication : il nous faut être à l'écoute des étudiants, prêts au dialogue, sensibles à la propagation toujours plus large de la délibération.

Dans le fonctionnement interne de l'AGL, cette vision promeut également la démocratie participative : tout étudiant qui le souhaite peut s'engager avec fruit à l'AGL et y porter des projets. Et la prise de décision doit se faire de manière la plus inclusive et participative possible, notamment au travers de l'organisation fréquente d'Assemblée Générale.

3.2. Projets qui seront prioritairement portés par l'AGL

Un effort a été porté vers l'interdisciplinarité des projets, pour permettre la rencontre des membres des différentes commissions de l'AGL, et l'éclosion de synergies communes. Nous avons décidé de sélectionner jusqu'à 3 projets par commission, pour définir nos priorités, tout en sachant que cela ne devrait pas fermer la porte à d'autres projets qui arriveraient en cours de route (notamment si l'un des projets prioritaires est mené à terme).

3.2.1. En enseignement

- **Permettre aux étudiants de présenter et représenter en juin les examens de janvier.**

L'Université a décidé d'interdire aux étudiants de passer et repasser des examens du premier quadrimestre en juin, contre la volonté de ceux-ci. Aujourd'hui, nous souhaitons revenir sur cette décision dans les organes adéquats (CEFO et CAC) et mettre tout en oeuvre pour restaurer la possibilité aux étudiants de (re-)présenter en juin leurs examens de janvier. Dans cette perspective, il s'agira notamment de multiplier les contacts avec les acteurs favorables à notre démarche, de mettre l'Université face aux problèmes considérables causés par cette mesure, qui nécessitent des procédures exceptionnelles (étudiant Erasmus in/out, stage...etc) et de mobiliser davantage les étudiants autour de la question.

- **Poursuivre les efforts entrepris en 2014-2015 concernant l'introduction de cours sur les grands enjeux de sociétés.**

Face à l'impérieuse nécessité d'une formation universitaire critique et citoyenne, nous souhaitons, en lien avec la Commission Transition Écologique, obtenir la création du cours

sur les “Enjeux de société du XXIème siècle” et poursuivre le travail déjà entamé. L’objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de comprendre les grands enjeux de notre siècle (économique, environnementaux, sociaux et démocratique) tout en les poussant à développer une réflexion critique et argumentée au travers d’un enseignement pluridisciplinaire et ce dans une perspective de démarche citoyenne. La mise en place de ce cours doit toujours se penser avec la volonté conjointe d’améliorer l’esprit critique au sein des différents cours qui le permettent (et ce en collaboration avec les BDE).

- Obtenir une formation pédagogique obligatoire des nouveaux professeurs et assistants:

La qualité de l’enseignement dépend, notamment, de la pédagogie mise en place par le corps enseignant. Face au constat de la difficulté, réelle, pour certains enseignants de transmettre de manière pédagogique leurs connaissances, il apparaît nécessaire d’oeuvrer à la mise en place d’initiatives permettant aux nouveaux professeurs et autres composantes du corps enseignants (assistants...etc) à accéder à des outils de formation obligatoire et efficace. Dans cette perspective, nous proposons de créer une formation pédagogique obligatoire pour les professeurs et assistants nouvellement engagés, et de renforcer la collaboration et les liens avec les entités compétentes (GIRSEF - Groupe interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation ; Institut Pédagogie et Multimédias...etc). Il conviendra également de travailler avec le CODA (Conseil des Agrégations) et de renforcer la qualité des cours dispensés pour les agrégations, afin que les professeurs formés puissent disposer d’outils leur permettant de développer la réflexion critique et citoyenne de leurs élèves. La maîtrise des pédagogies alternatives et les compétences d’improvisation constituent des éléments essentiels en ce sens.

3.2.2. En social

- Obtenir l’application réelle du Décret démocratisation

Le coût des études ne se limite pas au minerval. Des frais « indirects » existent et peuvent atteindre des sommes importantes, et c’est notamment le cas des supports de cours (syllabi, livres, revues, etc). En 2010, le décret Démocratisation promettait notamment la gratuité des supports de cours pour les étudiants boursiers. Nous voulons une application réelle et complète de ce décret, les étudiants boursiers à l’UCL n’étant en mesure aujourd’hui que de se faire rembourser de la somme de 40 euros par quadrimestre, soit une partie minime du coût réel des supports de cours. Dans la lignée de la démocratisation des supports de cours, nous voulons promouvoir une transformation des livres dont la lecture est obligatoire en syllabi. Cela permettrait, grâce à la suppression partielle des droits d’auteur, de réduire considérablement la somme exigée pour les étudiants. Le travail a été entamé cette année (début de cadastre, sensibilisation des étudiants, rencontres avec la DUC,...), il convient de le prolonger.

- **Obtenir l'augmentation de l'offre de kots publics et de qualité et renforcer la défense des étudiants locataires**

Le Syello (Syndicat des étudiants locataires) a été créé il y a plusieurs années et refondé en 2011. Il a pour objectif de défendre les étudiants contre toutes les injustices qui peuvent avoir lieu lors de la location d'un kot. Nous voulons continuer dans cette dynamique afin de lutter au mieux contre les abus des agences ou propriétaires à l'encontre des étudiants.

Malgré la récente construction de nouveaux kots, la pénurie de logements subsiste à Louvain-la-Neuve. Nous voulons faire pression pour que les 150 kots soient construits permettant ainsi à tous les étudiants qui en font la demande d'avoir accès à un logement sur le campus, en gardant à l'esprit un but de mixité sociale. Nous voulons également étayer par des chiffres la pénurie, et demander la construction de davantage de kots.

+ajouter lutte contre l'insalubrité

3.2.3. En transition écologique

- **Obtenir la mise en place des distributeurs équitables et de fontaines à eau**

Ce projet que la commission transition écologique veut garder dans ses plans de bataille l'an prochain, a été mené de front l'an passé. De ce fait, le remplacement de 12 distributeurs Coca-Cola par des distributeurs équitables et la mise en place de nouvelles fontaines à eau nous a été promise. Ces distributeurs et fontaines seront normalement en place dès la rentrée académique 2015! Cependant, nous nous devons de travailler avec la com TE sur leur implantation et leur visibilité afin que ce projet ne s'essouffle pas, se prolonge et garde sa belle dynamique. N'oublions pas que l'objectif du conseil AGL, si les réactions sont positives est de remplacer la totalité des distributeurs actuels en distributeurs plus bio, locaux et durables. La vision est donc de continuer à rendre les consommations à l'UCL plus responsables, en proposant aux étudiants une offre de qualité alternative aux produits non-éthiques.

- **Pérenniser les Jeudi Veggie et obtenir la baisse du prix du plat malin**

Pour ce projet, nous restons sur ces mêmes constatations, la Com TE de cette année a été d'une motivation incroyable et la volonté de donner vie au Jeudi Veggie à LLN a été plus que fructueuse. Nous voulons donc continuer à sensibiliser les étudiants à l'impact de notre consommation de viande, tant sur notre santé que notre environnement, et que sur une répartition équitable des ressources alimentaires. A cette heure ci, les restaurants universitaires ont adopté le plat végétarien le jeudi et pour l'instant, en phase test, le plat malin végétarien le jeudi. Si les résultats sont positifs, nous promettons un bel avenir au Jeudi Veggie aux resto U ! Il sera nécessaire d'amener les Resto U à institutionnaliser ce plat malin végétarien et accompagner les resto U dans leur transition afin que chacun se sente à sa place dans ce changement. Ensuite, il faut élargir cette action aux autres sites de l'UCL, dans

un premier temps à Woluwé et dans restaurants à LLN. Des pistes ont déjà été évoquées, il va falloir se mobiliser pour les concrétiser. Voici les deux grands enjeux qui nous attendent l'an prochain.

- Vers Paris 2015 : pour un mouvement climatique fort

En décembre 2015 s'organise à Paris le 21^e sommet climatique (COP21). Les enjeux sont de plus en plus grands et le mouvement climatique international se développe de plus en plus. La Coalition Climat 21 a pour objectif de mobiliser 500.000 personnes à Paris pour demander à nos gouvernements de prendre des objectifs ambitieux et contraignants en matière notamment de réduction des émissions de CO².

Nous voulons sensibiliser les étudiants sur les enjeux liés à la question climatique et les mobiliser en décembre pour Paris.

En parallèle à la mobilisation pour ce sommet, des initiatives (alternatiba...) sont prises pour faire vivre cette thématique à Louvain-la-Neuve, autour du sommet mais aussi pour préparer les mobilisations qui suivront ou plus largement pour sensibiliser les étudiants sur cette thématique. Nous voulons nous y impliquer et apporter notre soutien à ce type d'initiatives.

3.2.4. En multi-site

- Relayer l'information de l'AGL de manière efficace sur d'autres sites et généraliser le remboursement des trajets entre les différents sites

Les différents sites n'ont pas tous actuellement les mêmes facilités d'accès à l'information qui se passe dans le mouvement étudiant. Certains cursus sont par exemple organisés sur différents sites, entraînant des frais de déplacement actuellement à charge des étudiants eux-mêmes. Nous voulons pouvoir renforcer les synergies, créer des relais de communication pour que la représentation étudiante puisse se faire de façon efficace partout. Nous souhaitons que chaque étudiant quel que soit son site dispose des mêmes facilités pour accéder à l'information, pour participer à la prise de décision et pour participer à l'action afin de pouvoir agir sur son environnement, notamment en facilitant les échanges inter-sites en permettant aux étudiants de se faire rembourser leurs trajets dans le cadre de leur cours.

- Travaux en seconde session

Obtenir l'autorisation, pour les étudiant-e-s en architecture de Saint-Gilles et Tournai que leur travaux excédant un certain nombre de crédits puissent être représentés en seconde session

3.2.5. En communautaire

- Se battre contre les coupes budgétaires, pour un refinancement public et pour le gel du minerval :

C'est dans l'actualité : le gouvernement va faire des coupes budgétaires en Communauté française. L'AGL s'y oppose dès aujourd'hui, mais c'est une première étape qui se continuera

l'an prochain. Nous revendiquerons dès lors l'arrêt des coupes et nous serons pour un refinancement public de l'enseignement supérieur, ce qui passe par un refinancement de la Communauté française (et non par des coupes dans le secondaire). Un des domaines visés par les coupes évoqué serait peut être la suppression du gel du minerval (qui fait économiser près de 50€ par an aux étudiants). Il conviendra au contraire de se battre pour le maintien du gel du minerval.

- S'opposer à la sélection à l'entrée et porter notre voix au niveau communautaire:

Les menaces de sélection à l'entrée sont bel et bien là, que ce soit en médecine ou en sciences vétérinaires. Or, il est prouvé par une série d'études que les examens/concours d'entrée 1) ne permettent pas de sélectionner les gens les plus compétents et 2) éliminent proportionnellement davantage d'étudiants issus de milieu populaire, moins bien préparés aux méthodes universitaires et devant donc s'adapter durant leur bac1. Ces mécanismes constituent une menace pour l'accessibilité aux études et pour leur démocratisation, même s'ils ont certaines vertus. Il conviendra de s'y opposer et de sensibiliser les étudiants à ce sujet, conformément à la position du conseil AGL : la sélection constitue une fausse réponse au vrai problème du sous-financement de l'enseignement et de ses conséquences (comme les auditorios bondés, les taux de réussite faibles,...). C'est le refinancement et l'aide à la réussite et le travail sur les inégalités dans le secondaire qui constitueront de véritables solutions.

- Régler le dossier médecine:

Nous avons quelques mois de répit sur le dossier médecine. C'est l'occasion pour nous de mener une réflexion pour repenser le système de planification et la sortie des études de médecine et de se mobiliser pour la fin du numerus clausus. Il convient également de régler le problème de la double cohorte et du manque de places de stage.

3.2.6. En communication et actions

- Renforcer le système des représentants AGL

Les représentant·e·s AGL sont à l'heure actuelle des étudiant·e·s élu·e·s dans les auditorios de BAC1 et BAC2. Leur rôle premier est de favoriser l'échange d'informations entre les auditorios et l'AGL. D'un côté ils·elles transmettent les informations utiles à l'auditoire et de l'autre ils·elles font parvenir à l'AGL les demandes, problèmes, informations,...des étudiant·e·s. Nous voulons continuer à élargir le système des représentant·e·s AGL aux années de BAC3 pour favoriser l'échange d'informations entre les étudiants et leurs représentants. Nous voulons aussi davantage impliquer dans l'AGL les représentants. A noter : il faut bien les distinguer des délégué·e·s de cours, qui s'il est primordial d'interagir avec, ils/elles sont indépendants de l'AGL.

- Investir l'espace public à travers un groupe d'action

L'augmentation de la transmission d'informations peut être améliorée et ce au travers la mise en place d'un groupe d'action et de son suivi régulier. Le groupe d'action sera composé de toutes les personnes susceptibles de vouloir aider les étudiant-e-s à être informé-e-s. Ils-elles pourront augmenter la visibilité des actions et projets de l'AGL, des enjeux actuels et dynamiser les campagnes (en pouvant apporter des compétences organisationnelles?). Ils-elles seront présent-e-s en soutien aux commissions au travers de projets ponctuels et d'actions directes de terrain.

3.2.7. En animation et culture

- Soutenir et améliorer le projet des gobelets réutilisables

Le projet des gobelets réutilisables maintenant mis en place, l'AGL souhaite améliorer le système. En effet, certains acteurs pointent des difficultés telles que le délai de réception des souches, la soutenabilité pour les petites surfaces d'animation ou encore le lieu de lavage de ces gobelets. L'AGL souhaite soutenir les différents acteurs dans la résolution de ces différents problèmes et travailler avec eux suivant leurs préoccupations.

- Soutenir l'animation en accroissant le dialogue entre les différents collectifs et instaurer une dynamique de projets entre eux.

L'animation fait partie intégrante de notre Université. L'AGL a la volonté de lutter contre les coupes budgétaires dans les subsides liés à l'animation. Un travail avait été entamé l'année passée et nous souhaitons le poursuivre pour garantir aux étudiants une animation riche et variée. Dans ce cadre, nous souhaitons également poursuivre la redynamisation du CAN (conseil de l'animation) afin de développer un dialogue et des projets entre les différents acteurs de l'animation. Pour ce, nous souhaitons assurer une meilleure circulation de l'information pour que cet organe soit plus dynamique et puisse porter des projets.

3.2.8. En ouverture sociétale et organisation de conférences

- Poursuivre la réflexion critique et lancer des actions concrètes par rapport au TTIP

Durant l'année académique 2014-2015, une réflexion a été menée par rapport au Partenariat Transatlantique, qui aura des impacts sur l'enseignement. L'objectif est de poursuivre cette réflexion, en rédigeant un "Traité TransUtopique". Ce traité serait créé par les étudiants, en collaboration avec le corps académique, dans le but d'apporter une réflexion alternative à celle proposée par le TTIP. De la sensibilisation, avec des avis divers, sera également mené dans ce sens. Chacun sera invité à partager sa vision de la société, et les changements qu'il voudrait voir opérer dans le monde. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'"Année Louvain des utopies pour le temps présent", à laquelle participent de nombreux acteurs de la communauté universitaire.

- **Agir sur les questions liées aux inégalités de genre et avancer vers la pleine intégration des LGBTQIA dans l'université**

Les inégalités de genre dans l'enseignement supérieur et dans la recherche sont toujours bien présentes. Afin de sensibiliser la population étudiante à cette problématique, nous mènerons un travail de réflexion en profondeur au sein de l'UCL. L'intégration des personnes LGBTQIA au sein du milieu universitaire nous tient également à coeur. Différentes actions seront menées, en collaboration avec des acteurs de terrain, afin d'amener du changement dans les regards et les pratiques dans ce domaine.

4. Fonctionnement organisationnel

4.1. Constats

Le constat de l'année passée était celui d'une AGL "tour d'ivoire" que les étudiant·e-s ne connaissaient et ne voyaient pas assez. Beaucoup de choses ont été faites au cours de l'année écoulée (centaines de descentes, de stands, de tractage,...) et nous nous devons de continuer à communiquer, à être visible auprès des étudiant·e-s et à les consulter fréquemment, à être en lien avec eux/elles.

Si chacun veut être pleinement citoyen·ne-s, il incombe à l'ensemble des étudiant·e-s de prendre en charge politiquement leur milieu de vie et d'étude que constitue l'université. Dans cette perspective, la distinction entre les représentant·e-s et les représenté·e-s devrait devenir de plus en plus faible voir disparaître, chacun étant investi. Malheureusement, force est de constater que même si grâce à un important travail, la situation s'est améliorée, il reste du boulot.

Il est donc nécessaire que les représentant·e-s étudiants agissent pour que les étudiant·e-s prennent la parole, formulent leurs attentes vis-à-vis de leur université et s'organise faire advenir leurs revendications. En attendant, le rôle des représentants est d'aider les étudiants à réfléchir sur sa situation au sein de l'université et de la société et le pousser à prendre en charge la réalisation de ses revendications.

Ensuite, malgré une importante priorisation des projets l'année passée dans le but d'avancer efficacement sur chacun d'entre eux, on remarque que l'actualité vient fréquemment freiner ceux ci, imposant un rythme difficilement soutenable à long terme pour nos membres.

Par ailleurs, on peut constater des améliorations dans le travail d'unité de l'action de l'AGL au travers de ses différentes commissions et ses groupes de travail. Les projets et réunions inter commission permettent une plus grande interdisciplinarité au sein de notre action et doivent être pérennisés. Par ailleurs, le fait que le comité ait commencé à se bouger sur des projets prioritaires de comité a permis de créer une dynamique "de comité" très intéressante, en comparaison avec une séparation très forte selon les domaines/commissions qui pré-existait.

Enfin, la transmission du savoir et la formation de la relève restent un grand enjeux de tout temps sur lequel nous devons travailler.

4.2. Vision

4.2.1 Inclusion, transmission des expériences et militance

A l'AGL nous avons à coeur de créer un mouvement étudiant fort, uni, qui puisse parler d'une seule voix face aux défis auxquels nous faisons face. Il est pour cela nécessaire de créer des synergies, des interactions plus importantes et d'impliquer un nombre aussi large que possible d'étudiants au sein de la dynamique AGL.

Ce travail d'inclusion nécessite d'amener les conseillers élus ainsi que les représentants AGL au sein des commissions. Plus largement nous avons à coeur de renforcer les liens entre des liens plus importants avec les BDE et l'UBE doivent être renforcés.

La formation et la transmission des expériences à un maximum de personnes est un enjeu majeur pour leur permettre de peser à leur niveau sur les décisions et pour former une relève dans le mouvement étudiant.

Pour augmenter le potentiel d'action et de concrétisation d'opportunités de l'AGL, le mouvement étudiant doit travailler sur ses deux jambes (dossiers et terrain). Nous voulons pouvoir régulièrement consulter les étudiants pendant l'année, savoir ce qui compte pour eux, et leur permettre de soutenir des projets que nous mettrons en place pour et avec eux.

4.2.2. Réfléchir de façon horizontale

Cette dernière valeur a été mise en place pour l'écriture de la présente DPG et le choix des étudiants qui sont présentés pour le comité. Ses différentes parties (l'organisation de l'AGL, ses projets, ses membres,...) ont été rédigées de manière participative et inclusive lors de nombreuses réunions, où chacun des membres de la liste Cactus a pu apporter son avis et ses objections. Nous comptons intégrer les méthodes participatives utilisées pour sa rédaction et pour celle des documents dont elle est issue au fonctionnement normal de l'AGL.

4.2.3. Prioriser les dossiers

Le présent document tire également le bilan des années précédentes de l'AGL, où malgré une priorisation des projets, de gros dossiers d'actualité se doivent d'être traités au cours de l'année. Dans cette optique, nous avons choisi de prioriser une série de projets, plus restreinte, sur lesquels nous pourrions garantir des avancées significatives. Il s'agit d'une tâche difficile, mais indispensable pour éviter de se disperser et de n'aboutir au final qu'à peu de résultats concrets. La liberté est évidemment laissée à chacun de mener des projets qui ne se trouvent

pas dans nos projets prioritaires pour l'année 2015-2016, mais la responsabilité collective de l'AGL ne sera pas engagée en cas de réussite ou d'échec.

4.2.4. Stimuler une action commune

Le présent document ayant été délibéré de manière large lors de sa préparation , et étant avalisé par le conseil après discussion et éventuels amendements, il a pour vocation d'être un projet unissant le futur comité AGL, mais également le conseil AGL et ses commissions. Celui-ci sera donc un fil conducteur général pour l'action. Le vote de cette DPG ne doit pas empêcher une série de débats fondamentaux d'avoir lieu en comité, en conseil ou en commission (et de, qui sait, aboutir à des conclusions différentes que celles avancées dans le présent document), mais il doit permettre de fournir une base pour l'action à l'ensemble des composantes de l'AGL (par exemple, pour prioriser les projets en commission, ou pour être la base de travail à partir de laquelle elles définissent leurs projets).

4.3. Implémentation

Cette vision se retrouve déjà dans la présente DPG, qui a été écrite inclusivement, et a tenté de prioriser les projets, et d'en choisir qui peuvent concerner différentes commissions.

Mettre en place ces différentes visions demande de dégager du temps et de collectiviser notre méthode et nos expériences. Outre la priorisation des projets déjà engagée, nous voulons aussi proposer une réflexion sur notre fonctionnement par rapport aux mandats externes. Si certains font partie de notre fonction première de représentation (CAc, CA, CEFO, CASE, CSES, FEF...), nous devons voir comment nous nous y impliquerons et réfléchir à l'impact que notre présence (ou absence) peut avoir sur les décisions qui y sont prises. L'AGL se doit de jouer pleinement son rôle de contre pouvoir au sein de l'université.

Pour d'autres mandats, leur lien avec les projets que nous mènerons est important. Dans les cas où un dilemme aurait lieu entre les deux (si l'actualité est trop chargée), il est préférable de prioriser les projets internes par rapport aux mandats externes. Mais nous devons aussi pouvoir récolter l'information et donner notre avis sur différents dossiers que nous n'aurions pas prévu, et être capables aussi de saisir les opportunités.

Notre communication doit également être réfléchie. Aller fréquemment à la rencontre des étudiants demande de le préparer en interne. Nous proposons qu'un membre de chaque commission soit désigné pour veiller à ce que les différents projets discutés puissent faire l'objet d'un retour sur le terrain. Cette personne fera également le lien avec la commission communication et en sera membre. Une dynamique de partenariats est également intéressante à implémenter. C'est en travaillant en réseau avec de nombreux acteurs que nous pourrions être plus forts.

Pour veiller à la bonne inclusion de chacun dans l'AGL et au partage des expériences, une personne sera spécifiquement associée aux représentants AGL. Elle accompagnera les

représentants AGL dans leur découverte de l'AGL (formations, rencontres régulières, moments de convivialité...).

Enfin, en ce qui concerne le comité, nous projetons de rédiger un plan syndical dès son élection pour prévoir sur l'année les différents projets prioritaires dans lesquels le comité s'investira pleinement. Il contiendra un calendrier global nous permettant d'avoir une vision à long terme, de prévoir et planifier sur l'année notre réflexion proactive dans les dossiers et notre action dynamique sur le terrain.

5. L'équipe candidate au comité AGL 2014-2015 pour porter cette vision

Présidence :

Coprésidents : Hélène et Antoine

Secrétaire général : Marie-Hélène Lefèvre

Vice-président enseignement : Kilian Deckoninck

Vice-présidente social : Marie Charue

Vice-présidente transition écologique : Charlotte Reul

Vice-présidente multi-site : Aurélien Moll